

Pour diffusion immédiate

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2004-2005-2006 ALLIE PROGRÈS, QUALITÉ DE VIE ET RESPECT DES CONTRIBUABLES

Lévis, le 8 décembre 2003. - « Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2004-2005-2006 reflète la volonté de la Ville de Lévis d'aller de l'avant pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes, favoriser la croissance économique et développer de meilleurs outils de gestion, mais tout en gardant un œil prudent sur le service de la dette, au nom du respect de la capacité de payer des contribuables ».

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le maire de Lévis, M. Jean Garon, en présentant le nouveau PTI 2004-2005-2006 qui s'inscrit dans la continuité du PTI 2003-2004-2005. « Le nouveau Programme triennal d'immobilisations met en effet l'accent, tout comme le précédent, sur la qualité de vie dans chaque quartier et le développement économique de la ville tout en privilégiant l'efficacité des services municipaux », a déclaré M. Garon.

Les projets regroupés dans ce PTI totalisent la somme de 152 323 000 \$, dont 63 976 000 \$ représentent des projets susceptibles de se réaliser ou d'être entrepris en 2004. Théoriquement, si tous ces projets 2004 devaient se réaliser, la Ville devrait pouvoir compter sur des subventions de 14 millions \$, des revenus d'autres sources de 1,8 million \$ et procéder à des emprunts de 48 millions \$. Pour l'ensemble des trois années, le financement du PTI serait assumé de la manière suivante : 103 868 000 \$ par emprunt, 45 830 000 \$ par des subventions provenant des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que 2 625 000 \$ provenant d'autres sources.

« Il s'agit de chiffres impressionnants mais il faut comprendre qu'un Programme triennal d'immobilisations représente une vision des besoins de la Ville en infrastructures pour des fins de planification et de recherche de financement auprès des partenaires gouvernementaux », a indiqué M. Garon. Pour le maire, la règle de conduite de la Ville en matière de PTI doit être de minimiser l'effet des nouvelles immobilisations sur les comptes de taxes des citoyens en allant chercher le maximum de subventions et en ajustant les nouveaux emprunts au remboursement des dettes antérieures.

« Dans l'attente des décisions gouvernementales sur le renouvellement des programmes d'infrastructures et la nécessaire réforme de la fiscalité municipale, nous nous développerons selon nos moyens mais en préparant de façon active les projets que nous jugeons nécessaires », a déclaré M. Garon.

La lecture du PTI 2004-2005-2006 doit également être faite en ayant en tête l'excellente performance de la Ville sur le plan du développement économique. Les données les plus récentes, en date du 30 novembre, font état de 184,5 millions \$ en valeur de permis de construction émis depuis le début de 2003, une hausse de 9,8 % en onze mois par rapport à l'ensemble de 2002 (168 millions \$), et de 55 % par rapport à l'ensemble de 2001 (119 millions \$). Les droits de mutation qui reflètent la vigueur du marché immobilier sont également en hausse importante sur les prévisions initiales. « Ce sont là des facteurs qui permettent d'être optimistes et de présenter un PTI à la fois ambitieux et respectueux de la capacité de payer des contribuables », a ajouté le maire Garon.

Croissance de la valeur des permis de construction dans la Ville nouvelle de Lévis

Année	Valeur des permis	Croissance	Croissance 2003 vs 2001
2001 (12 mois)	119 M \$	-	-
2002 (12 mois)	168 M \$	49 M \$ (41 %)	-
2003 (au 30 novembre)	184,5 %	16,5 M \$ (9,8 %)	65,5 M \$ (55%)

Priorité à la qualité du milieu de vie

Plusieurs des projets susceptibles de se réaliser en 2004 touchent directement la qualité du milieu de vie des Lévisiens et Lévisiennes. Parmi ceux-ci, notons les suivants : pavage de rues et réfection des trottoirs (2,8 M\$), réfection aqueduc, égout et voirie (4,4 M\$), finalisation de l'aménagement de trois sites de dépôt à neige (765 000 \$) ainsi que les équipements requis pour le traitement des matières résiduelles (914 000 \$). Le renouveau urbain, quant à lui, regroupe plusieurs projets totalisant la somme de 2,1 M \$.

Les investissements dans les équipements sportifs et culturels pourraient totaliser 7,8 M \$ dont 3,5 M \$ pour la construction de la bibliothèque de Charny et des locaux culturels attenants. De plus, la Ville a l'intention de poursuivre en 2004 l'aménagement de divers parcs municipaux, incluant des installations pour la pratique du soccer, pour un montant de 1,8 M\$, ainsi que le développement déjà bien amorcé du réseau cyclable (554 000 \$).

Une somme de 2,1 M\$ est consacrée aux logements sociaux et devrait permettre de construire 350 unités réparties dans les trois arrondissements. « Ces projets iront de l'avant dès que le gouvernement du Québec aura ajusté à la hausse les coûts admissibles de construction servant au calcul des subventions qui sont actuellement trop bas par rapport à la réalité du marché », a indiqué M. Garon. D'autre part, en 2004, la Ville et le gouvernement du Québec contribueront au projet Rénovation-Québec pour la somme de 3 M \$. Ce programme qui, pour la première fois, est accessible à l'ensemble de la Ville, s'adresse aux propriétaires d'immeubles construits avant 1960 et désireux d'entreprendre des rénovations.

Soutien au développement économique

L'essor qu'a connu le secteur économique de la ville de Lévis au cours de la dernière année devrait se poursuivre en 2004. La Ville entend continuer à soutenir cette croissance bien amorcée en 2003. Pour ce faire, des investissements de 6,4 M\$ sont prévus au PTI pour 2004 : secteur industriel et commercial (1,3 M\$), desserte autoroutière du parc industriel Lauzon (1,7 M\$), acquisition de terrains pour fins de parc industriel (1,3 M\$) et participation à des projets de développement résidentiel (2,1 M\$).

Des outils de gestion pour des services municipaux plus efficaces

Afin d'offrir des services de qualité à ses 126 000 habitants et d'assurer une gestion efficace, la Ville poursuivra la revue de son organisation interne dans le cadre d'un processus d'amélioration continue. Afin d'être en mesure de réaliser une meilleure planification de ses activités et interventions, il est important que la Ville se dote d'outils de gestion efficaces. Le plan directeur du réseau informatique prévoit ainsi des immobilisations de 4,1 M \$ pour l'ensemble des services de la Ville dont les services financiers. « En 2004, nous pourrons enfin dire adieu aux différents systèmes comptables incapables de communiquer entre eux dont nous avons hérité du Comité de transition », a indiqué M. Garon.

La réalisation de plusieurs plans directeurs est également prévue en 2004, entre autres pour la voirie, les parcs, les immeubles et le réseau d'aqueduc. Un premier bilan de l'état des infrastructures de la nouvelle ville sera également réalisé au cours de l'année prochaine. Le coût de ces divers travaux pourrait atteindre 2,7 M\$.

Le renouvellement de la flotte de véhicules et l'acquisition de machinerie représente un élément important du PTI avec des investissements pouvant atteindre 3 M \$ en nouvelles commandes, dont 1,38 M \$ pour des véhicules d'urgence (incendie et police). De plus, 580 000 \$ seront consacrés à l'achat de divers équipements de protection pour les pompiers.

Le respect de la capacité de payer des contribuables

La préparation du Programme triennal d'immobilisations 2004-2005-2006 a constitué un exercice de planification important pour la Ville à l'aube de sa troisième année d'existence. «Il s'inspire des mêmes orientations de base qui nous guident depuis le début de la ville, c'est-à-dire l'**amélioration de la qualité de vie** des citoyens et citoyennes, qui sont au cœur de nos actions, le **respect de la capacité de payer des contribuables** par une gestion rigoureuse de nos dépenses, la **recherche constante d'économies et de gains d'efficacité** afin de dégager des marges de manoeuvre et la **création de nouveaux revenus** par le soutien au développement économique, élément essentiel du succès de la Ville nouvelle de Lévis », a conclu M. Garon.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2004-2005-2006 RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES ET PAR ANNÉE (en 000 \$)

SOMMAIRE GÉNÉRAL	2004	2005	2006	Total	Financement par emprunt 2004	Subventions 2004	Autres sources de financement 2004
Administration générale	4 567	3 736	1 591	9 894	4 481	0	86
Sécurité publique	5 586	10 789	2 420	18 795	5 043	246	297
Transport	14 714	13 132	13 205	41 051	12 098	2 616	0
Hygiène du milieu	18 304	3 223	16 400	37 927	12 072	6 192	40
Santé et bien-être	2 150	0	0	2 150	2 150	0	0
Aménagement & urban	10 278	7 357	2 030	19 665	6 841	2 849	588
Loisirs & culture	8 377	6 628	7 836	22 841	5 343	2 176	857
Total	63 976	44 865	43 482	152 323	48 028	14 079	1 869

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tél. : 835-8288